



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'AMAP du

Mardi 18 Septembre 2018 à La Ferme de Ker-Oga à Saint-Martin-Sur-Oust

Présents : Catherine - Monique - Pénélope - Agnès - Sylvie G. - Yann - Pauline - Aurore - Aurélien - Sylvie L. - Patrick.

Producteurs : Aude et Yannick – Dominique – Gaëlle - David.

La distribution puis l'Assemblée Générale se sont déroulées chez Aude et Yannick, producteurs de légumes.

Bilan moral de Patrick

- Election du nouveau Président.
- Nouveau Producteur de Poulets : David ETRILLARD.
- Participation inter-AMAP Ploërmel.
- Organisation sous les Halles : Labels « bio » : Nature et Progrès, le 23 Janvier.
- Forum des Associations le samedi 15 Septembre : quelques contacts.
- Fête à Trélo : 150 personnes.
- 1 distribution a eu lieu chez David.

Bilan financier de Yann

Il y a 34 Adhérents.

Le montant des Cotisations est de 430 €.

Subvention 2018 : le montant de la subvention, versée par la Mairie de La Gacilly, est de 100 €.

Vous trouverez le bilan détaillé en pièce jointe.

Dépenses : assurances, conférence, financement pour une Bande Dessinée, des flyers pour communication ...

Bilan des Producteurs

Aude et Yannick : la vente additionnelle est un plus qui permet aussi de compléter les paniers du jour.

A Guer, ils perdent des Adhérents car ils ne veulent pas vendre en dehors des contrats.

Augmentation du nombre de paniers.

Gaëlle, David et Dominique : tout va bien.

Renouvellement du bureau de l'Association

Départ du Président Patrick ABIVEN : il est muté à Brest dans un mois.

Assurer les fonctions de Président : une réunion tous les 2 mois à Ploërmel, le rapport moral à faire.

Informations

Pour les personnes qui viennent régulièrement acheter des produits sans avoir de contrat, il faudrait qu'ils payent la cotisation de 10 € pour l'année.

Au forum, question : il y a des vacanciers pour 4 mois, possibilité d'1 panier à la demande ?

Peut-on faire 1 contrat de juin à septembre ?

Distribution pommes : Agnès nous a informé que les Vergers Latapie ne fourniront plus de pommes pour l'AMAP. Agnès s'est renseignée auprès des producteurs Blanchard, ils n'ont qu'une sorte de pommes qui seront commercialisées en bio dans une année. Sinon, ils sont en culture raisonnée. Donc, nous ne les prendrons pas pour l'AMAP.

Projet partenariat : le traiteur « les poêles enchantées » a présenté son activité. Dans un 1er temps nous avons convenu d'une dégustation possible lors d'une distribution en octobre. Puis il y a eu débat. Les adhérents ont finalement choisi de ne pas donner une suite favorable car cette activité ne cadre pas vraiment avec les objectifs de notre AMAP. Le traiteur a été informé de notre décision.

Yann : il a fait le changement de la boîte mail.

Distribution des kiwis : il est proposé une augmentation du prix au kg de 0,20€ pour tenir compte des frais de déplacement des bénévoles (Evelyne et Monique) qui se chargent d'aller les chercher du côté de LORIENT !

Josiane.